

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2019 PAR EQUIPES

Règlement de la compétition

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

DATES ET LIEUX

1^{er} tour : dimanche 14 AVRIL 2019 à ROYAN

2^{ème} tour : dimanche 25 Août 2019 à SAINTES

3^{ème} tour : dimanche 22 Septembre 2019 à LA PREE

FORMULE DE JEU et séries :

Simple Stableford brut

Équipes mixtes de 5 joueurs (1) messieurs et/ou dames.

Repères : Rouges pour les Dames, Jaunes pour les messieurs.

Une seule série chez les Dames, une seule série chez les Messieurs

VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Comptent pour le classement, les 4 meilleurs scores bruts de chaque équipe pour chacun des 3 tours. En cas d'égalité après les 3 tours, les équipes sont départagées par l'addition du 5^{ème} score du premier, du 2^{ème} et du 3^{ème} tour. Si l'égalité persiste, addition des 1^{ers} scores, puis des 2^{èmes}, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION DES EQUIPES :

Épreuve ouverte à l'ensemble des clubs de Charente Maritime, affiliés à la FFGolf.

Plusieurs équipes (3 maxi) par club peuvent être engagées à chaque tour (2). La composition des équipes peut varier entre les 3 tours sous réserve que les conditions d'index soient respectées.

Les clubs d'entreprises (corpo) peuvent constituer ensemble une ou plusieurs équipes (corpo1, corpo2, ...)

(1) Membre d'un Club du département 17, titulaire de la licence FFG 2019 et ayant fourni son certificat médical et/ou son questionnaire de santé » confirmant son aptitude à la pratique du Golf en compétition

(2) Selon le nombre total d'équipes inscrites, par dérogation et sur demande expresse de leur part, une 4^{ème} équipe pourra parfois être acceptée.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime
Ligue Nouvelle Aquitaine

COMPOSITION des équipes :

Les équipes doivent être composées de **5 joueurs dont le total des index arrondis est supérieur ou égal à 92.**

Une équipe de 4 joueurs pourra être acceptée si le total des index des 4 joueurs est strictement supérieur à 74.

Index minimum autorisé : **8.5**, Index maximum ramené à **28.4**.

MOYENS de transport :

Conformément aux règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, les joueurs et cadets éventuels doivent marcher à tout moment pendant le tour. **Ce qui signifie que le jeu en voiturette est interdit.**

EXCEPTION : tout joueur porteur d'une licence stipulant « Buggy Yes » ou bien en l'absence d'une telle licence, un joueur atteint d'une pathologie invalidante permanente reconnue, pourra, par dérogation spéciale du Comité de l'épreuve et sur demande de son club, prétendre à jouer en voiturette.

INSCRIPTIONS :

Pour chaque tour, les clubs participants

– adressent **au Club qui reçoit et au Comité Départemental**, par fax ou par mail, **la fiche d'inscription d'équipe(s) -liste des équipiers potentiels-**. Cette fiche doit parvenir au Club et au Comité **au plus tard le mercredi qui précède la compétition.**

- remettent le jour de l'épreuve, via le joueur du club qui prend le premier départ, _

- **la (ou les) fiche(s) de composition d'équipe** en n'oubliant pas de mentionner le numéro de l'équipe (si plusieurs) et l'heure de départ retenue pour chaque joueur
- **le chèque d'inscription d'un montant égal à 90 euros par équipe engagée.**

Le chèque est libellé au nom du *Comité Départemental de Golf 17.*

INDEX (entre 8,4 et 28,5 bornes non comprises):

*L'index pris en compte est celui du **mercredi précédant l'épreuve.***

ORGANISATION DU JEU :

Avant la compétition

- **Le Club** qui reçoit, crée dans RMS une compétition « CDGolf17 tour n° x ».

Puis il y enregistre tous les joueurs potentiels des clubs engagés et imprime les cartes de scores par ordre alphabétique.

- Le Club qui reçoit se charge de placer les repères de départs, de marquer (sommairement) le terrain, de définir les règles locales et la position des drapeaux

- **La grille des départs** est réalisée par le **CDGolf17.**

Les horaires de départ sont ensuite communiqués aux clubs, par le CDGolf17, le vendredi précédant la compétition.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime
Ligue Nouvelle Aquitaine

Les joueurs de chaque équipe partiront dans l'ordre défini par leur capitaine sur la fiche de composition de l'équipe.

Après la compétition :

- le **Club** enregistre les cartes et reporte le score BRUT sur chaque carte. Il imprime les classements individuels en brut et en net (1 série Dames, 1 série Messieurs).
- Le **CDGolf17** reporte les scores individuels sur le logiciel de gestion de la compétition par équipes puis établit le classement par équipes avant de proclamer les résultats.

Remise des Prix et Prix :

A l'issue de chaque tour, le CDGolf17 récompensera les meilleurs en BRUT (la 1ère chez les Dames et le 1er chez les Messieurs. Puis les 6 meilleurs en NET (toutes séries -dames et hommes- confondues).

A l'issue des 3 tours de la compétition le CDGolf17 remettra le Trophée au représentant du Club classé 1er en BRUT et récompensera les équipiers des Clubs classés 1er, 2ème et 3ème. Le pot de l'amitié clôturera le championnat.

INDEMNITE d'occupation du terrain :

Les golfs qui reçoivent un tour de notre Championnat ne perçoivent aucun greenfee ce jour-là. C'est là une contribution et un soutien non négligeable que ces golfs apportent à notre Comité Départemental qui les en remercie très chaleureusement.

Cependant, à titre de dédommagement, le CDGolf17 versera aux Clubs organisateurs une indemnité financière par jour d'occupation du terrain d'un montant défini chaque année par la Ligue nouvelle Aquitaine.

Rappel des objectifs de ce championnat :

Cette épreuve a été créée pour permettre au CDGolf17 de percevoir des recettes complémentaires destinées essentiellement au financement de sa politique en direction des JEUNES.

D'autre part, cette épreuve vise à faire participer en compétition par équipes des joueuses et des joueurs non éligibles pour intégrer les autres équipes de leur club qui, elles, participent déjà aux épreuves régionales ou nationales.

Le 28 janvier 2019

* * * *

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime
Ligue Nouvelle Aquitaine

REMARQUE : pour éviter tout malentendu

Chaque équipe de club est numérotée de 1 à 3, chaque joueur dans chaque équipe est identifié par une lettre. La grille des départs est établie automatiquement par un logiciel qui place en 1er tous les joueurs «A», puis tous les joueurs «B», puis tous les joueurs «C» et ainsi de suite.

Cette méthode, utilisée depuis des années, ne permet pas de départs «à la carte» d'autant plus que la liste des joueurs n'est pas nominative.

Exemple de grille des départs :

8:30	La Palmyre 1 A	Saintes 1 A	
8:40	Rochefort Océan 1 A	La Rochelle Sud 1 A	
8:50	Montendre 1 A	La Vallade 1 A	La Prée La Rochelle 1 A
9:00	Royan 1 A	Oléron 1 A	La Palmyre 2 A
9:10	Saintes 2 A	Rochefort Océan 2 A	La Rochelle Sud 2 A
9:20	Montendre 2 A	La Vallade 2 A	La Palmyre 3 A
9:30	Saintes 3 A	Rochefort Océan 3 A	La Palmyre 4 A
9:40	Saintes 4 A	La Palmyre 1 B	Rochefort Océan 1 B
9:50	Saintes 1 B	La Rochelle Sud 1 B	Montendre 1 B
10:00	La Vallade 1 B	La Prée La Rochelle 1 B	Royan 1 B
10:10	Oléron 1 B	La Palmyre 2 B	Saintes 2 B
10:20	Rochefort Océan 2 B	La Rochelle Sud 2 B	Montendre 2 B
10:30	La Vallade 2 B	La Palmyre 3 B	Saintes 3 B
10:40	Rochefort Océan 3 B	La Palmyre 4 B	Saintes 4 B
10:50	La Palmyre 1 C	Saintes 1 C	Rochefort Océan 1 C

Etc.

Ainsi quand dans un Club, un équipier demande à jouer «tard», il vaut mieux le positionner sur la fiche de composition d'équipe comme joueur «C» ou «D» ou «E».

Dans l'exemple ci-dessus, les joueurs placés en position «C» ne jouent qu'à compter de 10h50.

Merci d'en informer vos joueurs afin d'éviter aux bénévoles et aux organisateurs des remarques parfois plutôt acerbes.

Merci de votre compréhension et de votre amicale collaboration.

Daniel DESMAREST, président du CDGolf17

* * * *

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com